

PÉGOMAS

Le collège ouvrira bien en 2018

La visite du chantier a été l'occasion pour le président du conseil départemental de confirmer l'ouverture de l'établissement à la rentrée de septembre 2018

Is poussent les bâtiments du futur collège. La visite de chantier du président du conseil départemental a été l'occasion de le constater de visu. Et aussi de se voir confirmer son ouverture aux premiers élèves pour la rentrée de septembre 2018. Bonne nouvelle, la réalisation de cet établissement ayant été semée de tant d'embûches et de contretemps qu'on avait fini par ici de l'appeler l'Arlésienne, même après la pose de la première pierre en décembre 2014... Mais voilà, c'est parti et bien parti. Le calendrier est respecté et les travaux avancent maintenant bon train.

Un investissement de 25,5 M€

Car, avant de voir le moindre bâti, il a fallu consolider le sol en réalisant un maillage d'inclusions de pieux enfoncés à trente mètres de profondeur tous les 1,5 mètre. Soit 60 km au total! Et trouver un espace protégé pour loger la «Phalaris aquatica» en acquérant un terrain d'1 ha dans la vallée. Auparavant les élus avaient dû



Une visite en présence de la députée Michèle Tabarot, des vice-présidents du conseil départemental Anne Sattonet, Henri Leroy et Jérôme Viaud, du vice-président du conseil régional Philippe Tabarot, des maires, des élus municipaux, des conseillers généraux de la vallée, des représentants des parents d'élèves.

se montrer convaincants puisque l'Éducation nationale n'était pas persuadée de la pertinence de cette implantation. Tous ces obs-

taclés surmontés, le président Eric Ciotti qui s'était engagé sur ce dossier, se montrait hier ravi de la bonne marche des travaux

et en soulignait l'importance. «C'est une porte qui s'ouvre sur l'avenir et la jeunesse...» Un gros effort financier aussi avec un coût

de 25,5M€, dont 24,4M€ pris en charge par le Département et 1,08M€ par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse pour sa participation au gymnase de type C.

Échangeur de la Paoute

Le président rappelait au passage la reconstruction du pont de Pégomas, les 35M€ de la pénétrante de la Siagne, le travail en cours pour l'échangeur de la Paoute et la poursuite de la liaison Cannes-Grasse. «Le sens d'un mandat, c'est de réaliser des investissements avec de l'argent public. C'est le vôtre. Notre devoir est de veiller à ce qu'il soit utilisé avec pertinence, transparence et rigueur». Une rigueur, poursuivait-il, qu'il a appliqué aux finances départementales en faisant le choix de la poursuite des investissements et en travaillant sur la réduction des charges de fonctionnement, la stabilité de la fiscalité et le désendettement en dépit d'une dotation globale de fonctionnement de l'État divisée par quatre depuis 2013, rappelait-il en conclusion.

JOELLE OLIVERO

Un établissement haute qualité environnementale



Les trois bâtiments plus petits sont construits en parallèle et en bois, une solution plus rapide, moins coûteuse et respectueuse du développement durable.



Ce bâtiment classique, le plus important, doit encore recevoir un étage supplémentaire.

✓ Implanté dans un site acquis par le Département pour 1M€, le collège a une capacité d'accueil de 600 élèves. Il va recevoir les jeunes de la vallée de la Siagne et soulager celui des Campelières en gros sureffectif pour le ramener à 700 collégiens.

✓ Les constructions représentent 3700 m² entre le bâtiment principal «classique» en béton avec un habillage de zinc, de bois et d'Eternit et un toit végétalisé et trois autres de taille plus modeste à l'ouest du terrain. Particularité et in-

novation, ces derniers sont totalement construits en bois, planchers compris.

✓ Il comprendra 15 salles d'enseignement général, une petite salle, 4 salles de SVT, 3 salles de techno, 2 salles de musique, une salle d'arts plastiques, une salle informatique, un CDI de 160 m², une cuisine de production et un réfectoire, 6 logements de fonction.

✓ Le gymnase de type C homologable pour les compétitions départementales se situe au sud du site. Il comprendra une salle de sport

(aire de jeu de 20x40m), 119 places de gradins, 4 vestiaires, 2 pour les arbitres, un bureau, une infirmerie, des locaux de rangement pour le collège et les associations, un mur d'escalade de 9 m de haut avec 14 couloirs de 1,44 m de large.

✓ Un plateau sportif extérieur au sud-ouest accueillera une aire de jeu de 32,20,5 m et une piste de course de 4 lignes de 100 m.

✓ Les aménagements extérieurs comprennent 58 places de stationnement pour le collège, 34 places com-

munes, 6 places handicapés, 5 pour les bus et 55 m² pour les 2-roues. 9000 m² sont conservés en espaces verts. La partie protégée délimitée est déjà surveillée régulièrement par un drone.

✓ Le parti pris de haute qualité environnementale a fait privilégier des matériaux renouvelables, des bâtiments à basse consommation énergétique, des panneaux solaires pour l'eau chaude, des bornes électriques pour les véhicules propres, une charte de chantier vert, etc.

J.O.

VERBATIM

● Gilbert Pibou, maire de Pégomas: «J'ai fatigué trois présidents du conseil général avec mes demandes! On m'avait dit oui, mais c'est Eric Ciotti qui a tenu parole. Je l'en remercie pour cet engagement tenu, dans une période où les financements sont de plus en plus difficiles...»

● Henri Leroy, maire de Mandelieu, vice-président du conseil départemental: «En 2013, le président Ciotti m'a confié le rôle de coordination des dossiers de l'ensemble de la plaine. Il m'a donné des objectifs et des moyens pour réaliser l'étude d'implantation. L'Éducation nationale n'en voulait pas et le projet de Pégomas n'était pas forcément prioritaire. Il y avait des choix à faire et il a décidé d'accompagner cette construction dès 2014.»

● Jérôme Viaud, maire de Grasse, président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, vice-président du conseil départemental: «Il y a quelque temps nous inaugurons une ligne de bus. Aujourd'hui nous visitons le collège. Nous proposons des réalisations qui fonctionnent dans un schéma de cohérence et de bassin de vie et nous avons travaillé ensemble pour participer à hauteur de 1M€ au gymnase répondant aux normes multisports dans le cadre de la politique d'aménagement de la CAPG.»

● Michèle Tabarot, maire du Cannet-Rocheville, députée: «On en parlait. C'est enfin une réalité. Je pense à tous les élus qui se sont battus pour ce collège et je suis heureuse pour la vallée où j'ai suivi toutes les étapes de réalisations de crèches, écoles... Je me réjouis que les habitants trouvent ici tous les éléments pour accueillir leurs enfants.»

J.O.

